

Délibération du Conseil municipal

Séance du 17 décembre 2024

Le dix-sept décembre deux mille vingt-quatre, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

BOUSSICAULT Gérald, BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAILLARD Yohan, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe

Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

PICARD Corinne	à LECOMTE Delphine
PUSHPARAJ Emilie	à SOUILHE Jérôme
RETHORE Jacqueline	à GUIBERT Vincent

Absent(s) excusé(s)

Absents

BEAUCLAIR Sophie, DELETANG Claire, GAUTHERON Xavier, PARENTEAU Louis-Pierre

Secrétaires de séance

LABORDERIE Philippe, SOURICE Corine

Convocation adressée le 11 décembre 2024, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 18 décembre 2024, article L.2121.25 CGCT

24SE1712-06 | Finances - Autorisation de programme et Crédits de paiements – Mise à jour

Madame Emilie BOYER, Adjointe déléguée aux Finances, au Tourisme et à l'Administration générale, expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 23SE1912-06 du 19 décembre 2023,

Vu la délibération 24SE1909-09 du 19 septembre 2024,

Vu la délibération 24SE1712-05 du 17 décembre 2024

Considérant l'avis conforme de la commission ressources en date du 10 décembre 2024,

En accord avec le Bureau municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Vote les crédits de paiement des AP comme suit :

Autorisation de Programme	Compte Financier Unique 2022	Compte Financier Unique 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	TOTAL
Malraux rénovation énergétique	0,00 €	0,00 €	494 000,00 €	0,00 €	0,00 €	494 000,00 €
Club house	4 020,00 €	55 296,06 €	885 683,94 €	55 000,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €
ALSH	13 826,40 €	120 045,76 €	746 127,84 €	2 500 000,00 €	0,00 €	3 380 000,00 €
Géothermie	0,00 €	22 560,00 €	485 040,00 €	1 292 400,00 €	0,00 €	1 800 000,00 €
	17 846,40 €	197 901,82 €	2 610 851,78 €	3 847 400,00 €	0,00 €	6 674 000,00 €

- Inscrit les crédits budgétaires nécessaires sur les exercices 2024 et suivants,
- Autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

VOTE					
En exercice	32	POUR	28		
Présents	25	CONTRE	0		
Pouvoirs	3	ABSTENTION	0		
Pris part au vote	28	TOTAL	28		

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Jean-Paul Pavillon


